



Doc. 13851
29 septembre 2015

Liberté de religion et vivre ensemble dans une société démocratique

Amendement¹ n° 19

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 13.2, insérer les mots suivants:

« , et de résister à leur marginalisation et aux incitations à la haine qui les ciblent ».

Déposé par:

UNGURYAN Pavlo, Ukraine, PPE/DC

HUZ Ihor, Ukraine, PPE/DC

LOGVYNSKYI Georgii, Ukraine, PPE/DC

NIKOLOSKI Aleksandar, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", PPE/DC

VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC

ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2015 - Quatrième partie de session

